



RPQS Ass. 2023

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2023

COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le



ID : 083-200035319-20241009-C_20240927_142-DE

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapport d'Activité du Déléguataire VEOLIA as pour cinq collectivités y compris le Quartier du Trayas.

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,...).

En cas de besoin, la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

PREAMBULE	<i>Page 5</i>
1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE ESTEREL COTE D’AZUR AGGLOMERATION	<i>Page 7</i>
2 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L’ANNEE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL	<i>Page 9</i>
3 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L’ANNEE DSP DE PUGET SUR ARGENS	<i>Page 22</i>
4 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L’ANNEE DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS	<i>Page 28</i>
5 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L’ANNEE REGIE DES ADRETS DE L’ESTEREL	<i>Page 38</i>
6 – LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L’ANNEE	<i>Page 39</i>
7 – LE PRIX DE L’ASSAINISSEMENT COMMUNE PAR COMMUNE	<i>Page 40</i>
8 – LES CHIFFRES CONCERNANT L’ASSAINISSEMENT	<i>Page 50</i>
9 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE DSP DE FREJUS / St RAPHAEL DSP DE PUGET SUR ARGENS DSP DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS	<i>Page 59</i>
10 – LE BUDGET ANNEXE ESTEREL COTE D’AZUR AGGLOMERATION CONCERNANT L’ASSAINISSEMENT	<i>Page 62</i>
11 – LE SERVICE AUX ADMINISTRES D’ESTEREL COTE D’AZUR AGGLOMERATION	<i>Page 63</i>

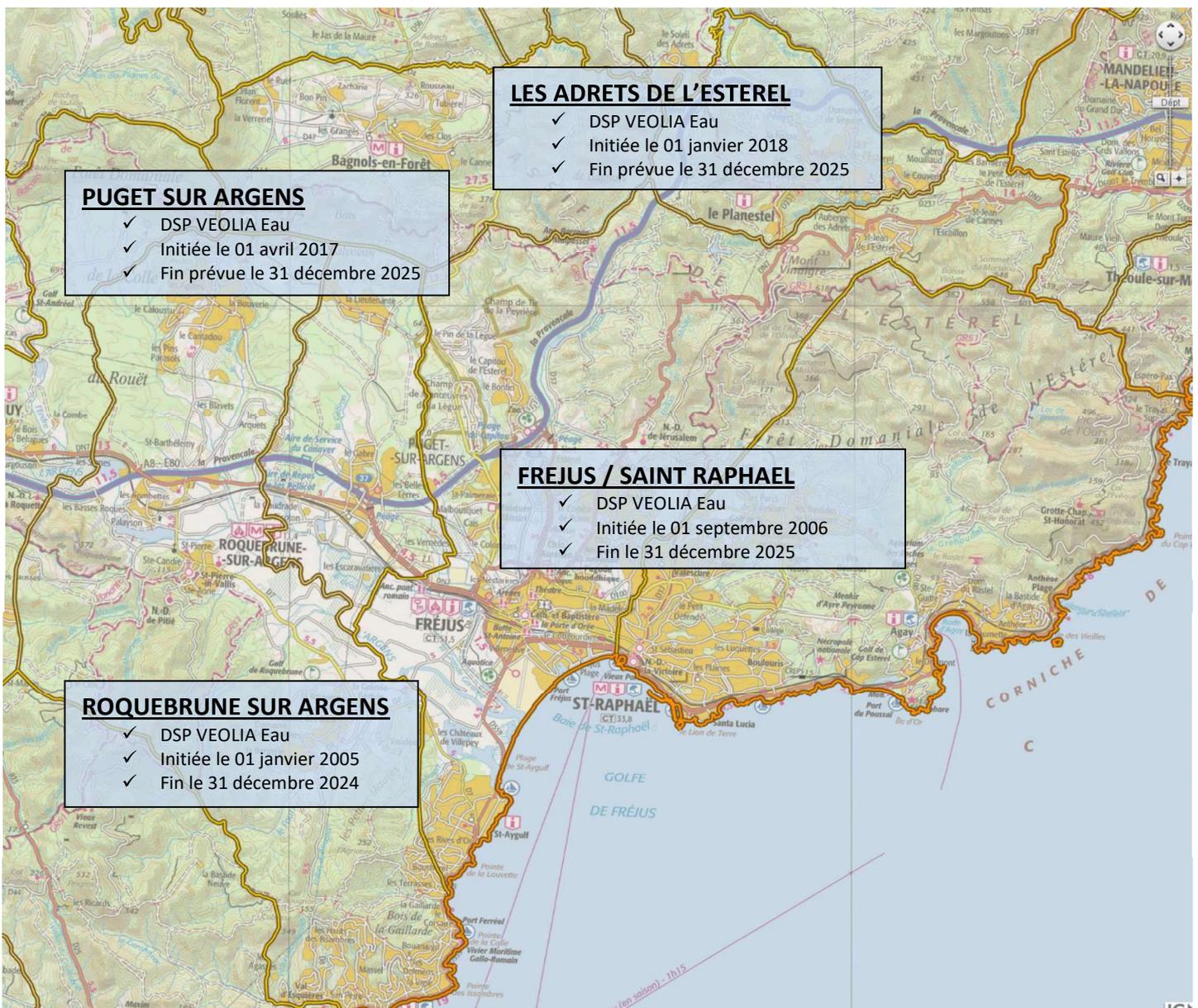
PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Estérel Côte d'Azur Agglomération est composé des cinq communes suivantes :

- Les ADRETS de l'Estérel
- FREJUS
- PUGET sur Argens
- ROQUEBRUNE sur Argens
- SAINT RAPHAEL

La collecte, le transfert et le traitement de l'Assainissement s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Publique (DSP) concédée à VEOLIA Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et les Adrets de l'Estérel. Le Contrat de la commune des Adrets-de-l'Estérel a débuté le 1^{er} janvier 2018.
- Les contrats de DSP s'arrêtent fin 2024 pour Roquebrune sur Argens et fin 2025 pour les 4 autres communes d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.



Remarque :

L'année 2013 a vu la création d'un service dédié au suivi et contrôle des Délégations de Services Publics et plus spécifiquement au suivi de VEOLIA Eau / CMESE dans le quotidien de ses missions et engagements liés par les contrats de DSP.

Le service DSP s'est renforcé avec l'arrivée, d'une personne chargée de la facturation de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif de Fréjus.

Le service technique du service Eau/Assainissement de Estérel Côte d'Azur Agglomération a ainsi la charge du contrôle des opérations d'exploitation, du programme de renouvellement réalisé par le délégataire et des demandes des communes et de leurs administrés.

Ce travail, effectué en partenariat avec le délégataire, permet notamment de s'affranchir de tout désordre présent et/ou à venir.

Le quartier du Trayas Littoral a été intégré au contrat de DSP Fréjus Saint Raphael.

1. PRESENTATION GENERALE DE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

1. 1. Données Générales

Quelques chiffres clés afin de pouvoir se représenter le territoire et les spécificités de cette compétence assainissement :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 4 contrats distincts) le Quartier du Trayas inférieur est intégré au contrat Fréjus St Raphael				

Superficie	102.3 km ²	89.6 km ²	26.9 km ²	106.1 km ²	22.3 km ²
Nombre d'habitants	54623 (2020)	36231 (2020)	8218 (2021)	14 815 (2020)	2 858 (2021)

Nombre	36 092		3 584	9 528	627
Nombre de branchements	26 796		1 960	6 245	579
Km de réseau	404kms		65,4 kms	205 kms	11 kms
Postes de relèvement	119 unités		8 unités	32 unités	1
Station d'épuration	Fréjus Reyran St Jean de Cannes	Agay	(aucune : rejet dans celle de Fréjus Reyran)	Planets (Centre village) Gaillarde (Les Issambres)	Pré Vert (en bas du village) Eglise (quartier église)
Volumes traités(m3)	7 514 763		755 320 (traités au Reyran)	1 140 844 (dont 173 420 m ³ traités au Reyran)	74 257

Comme particularité il y a lieu de retenir :

- La Commune de Puget-sur-Argens ne possède pas de station d'épuration et rejette ses eaux usées à la Station d'Épuration (STEP) de Fréjus-Reyran.
- La commune de Roquebrune-sur-Argens procède de même avec une petite partie de son réseau (secteur situé au quartier dit « Château de Villepey ») qui se rejette vers la STEP de Fréjus-Reyran.

- Enfin la commune de Saint-Raphaël a son quartier du Trayas 4,5 km (4 283 m de canalisations Ø200 et 260 m de canalisations Ø100) gère par VEOLIA au titre du contrat de DSP Fréjus Saint Raphael depuis le 1^{er} janvier 2020. Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration de Miramar à Théoule-sur-Mer, station d'épuration gérée par VEOLIA.

1. 2. Le Patrimoine de la collectivité

➤ Constitution et gestion du service :

Les volumes collectés sont traités aux usines de dépollution du Reyran, d'Agay et de Saint-Jean de Cannes pour les communes de Puget, Fréjus et Saint-Raphaël. Pour la Commune de Roquebrune, les volumes collectés sont traités aux usines du Reyran, de la Gaillarde et des Planets.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (Attention il y a 4 contrats distincts) le Quartier du Trayas inférieur est intégré au contrat Fréjus St Raphael				

Nombre abonnés	2023	36 092	3 584	9 528	627
	2022	35 660	3 435	9 485	604
	Var. %	1,21%	4,34%	0,45%	3,81%

Nombre branch.	2023	26 796	1 960	6 245	579
	2022	26 772	1 954	6 235	576
	Var. %	0,09%	0,31%	0,16%	0,52%

Km de réseau	2023	404	65,4	204,7	10,8
	2022	401	65,6	204,7	10,9
	Var. %	0,75%	-0,3%	0,0%	-0,9%

Postes de relèv.	2023	119	8	32	1
	2022	118	8	32	1
	Var. %	0,85%	0	0,00%	0

Volumes traités (m3)	2023	7 514 763	755 320	1 140 844	74 257
	2022	7 747 490	736 925	1 252 186	73 463
	Var. %	-3%	2%	-9%	1%

Volumes facturés (m3)	2023	7 195 865	716 089	1 517 676	88 271
	2022	7 561 112	752 151	1 761 034	91 377
	Var. %	-5%	-5%	-14%	-3%

2. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES COMMUNES DE FREJUS – St RAPHAEL



Les communes de FREJUS et St RAPHAEL sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2006. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Ce contrat à fait l'objet de 3 avenants en 2012 portant sur :

- Mise à jour de l'inventaire des biens confiés au fermier ;
- Installation SIG ;
- L'accès aux données d'autosurveillance ;
- Convention facturation redevance Assainissement ;
- La création de nouveaux tarifs ;
- Charges d'exploitation supplémentaires depuis la prise en charge de nouveaux ouvrages liées aux travaux d'extension de la STEP d'Agay (St RAPHAEL) et de celle du Reyran (FREJUS) ;
- Révision rémunération du fermier

En 2013, un quatrième avenant a été signé entre la CAVEM et la CMESE. Celui-ci prenait en compte la transformation de la CAFSR en CAVEM et a notamment incorporé plusieurs ouvrages dans le contrat dont le délégataire a maintenant la charge d'exploitation.

En septembre 2016, un cinquième avenant a été incorporé au contrat. Celui-ci a pour objet de confier au Fermier le financement, la réalisation, et l'exploitation d'une unité de digestion des boues et d'une unité de valorisation du biogaz sur le site de la Station d'Épuration du Reyran.

En 2018, l'avenant 6 prenait en compte une baisse de tarif pour la prise en compte d'aides de l'Agence de l'Eau pour des travaux de renouvellement concernant les travaux d'assainissement liés à la lutte contre les eaux parasites : années 2018 -2019.

L'avenant 7, en 2018, intégrait l'évolution du régime fiscal au regard de la TVA ainsi que la prise en compte de l'écart de subventions prises en compte dans l'avenant 6 et l'aide définitive de l'Agence de l'Eau.

L'avenant 8, signé en 2019, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en compte :

- L'intégration du quartier du Trayas à la DSP assainissement
- L'intégration des désodorisations PR Porte des Gaules, Reyrannet, PR PALUD

- La suppression des désodorisations PR Mistral et PR DDE
- La prise en charge des transport et traitement des refus de dégrillage et sables des STEP d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
- La réalisation d'analyses quotidiennes des eaux de baignades sur juillet et aout des 23 plages de Fréjus et St Raphael
- La suppression des analyses RSDE (cf avenant 2)

L'avenant 9, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent
- Le renouvellement des 3 dégrilleurs de la STEP du REYRAN
- La mise en conformité des machines sur les STEP REYRAN et AGAY

2.0. L'essentiel 2023

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 93 058 habitants de Fréjus et St Raphaël.

Le service est doté de **119** postes de relèvement, de **404** kms de réseaux Eaux Usées et de **26 796** Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- St Jean de Cannes
- Agay
- Le Reyran

Début du contrat : 01/09/2006

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé **49 513 ml**
- ◆ Linéaire inspecté par caméra **2 074 ml**
- ◆ Linéaire test à la fumée **13 835 ml**
- ◆ Nombre d'obstructions sur canalisations : **150**
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **154**

◆ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : **0,37**
- Branchements / 1000 brts : **5,75**



Les chiffres du service

- ◆ **36 092** clients
- ◆ **7 195 865 m³** Facturés

M³ Traités :

- ◆ St Jean de Cannes : **43 693 m³**
- ◆ Agay : **537 765 m³**
- ◆ Reyran : **6 933 305 m³**
- ◆ FMV Reyran : **5 109 m³**

Quantité de boues évacuées :

- ◆ St Jean de Cannes : **160 m³**
- ◆ Agay : **577 Tonnes**
- ◆ Reyran : **6 180 Tonnes**

Votre contact

- ◆ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

2.1. Les Indicateurs Réglementaires

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	93 058
[D203.0] Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	1 731,8 t MS
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Déléataire	2,16 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Déléataire (2)	105
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3] Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	42
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	3 688,85 €
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0 u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	7,18 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,31 %
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	100 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Déléataire	0,70 %

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE		PRODUCTEUR	
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	26 796
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	24
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	404 123 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	119
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	3
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	394 800 EH
COLLECTE DES EAUX USÉES		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	304
	Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	49 513 ml
LA DÉPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	7 816 043 m ³
VP.176	Charge moyenne annuelle entrante en DBOS	Délégataire	5 135 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	85 581 EH
	Volume traité	Délégataire	7 514 763 m ³
L'ÉVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	101,2 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	27,8 t
	Volume de graisses évacuées	Délégataire	28,0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de communes desservies	Délégataire	2
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	36 092
	- Nombre d'abonnés du service	Délégataire	36 091
	- Nombre d'autres services (réception d'effluent)	Délégataire	1
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	7 195 865 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

2.2. Données complémentaires

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	84 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

L'année 2023 ayant été une année moins pluvieuse que 2022 (-21%), les volumes traités par les STEPS REYRAN, AGAY et St JEAN DE CANNES sont passés de 7 747 490m³ à 7 514 763 soit une baisse de 3%.

2. 3. Le Patrimoine de la collectivité

2. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2].

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2022 est de :
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 105

Détails :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	105

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2023, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,55%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la Estérel Côte d'Azur Agglomération et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,52%	0,57%	0,61%	0,61%	0,55%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	395 290	397 793	399 997	401 539	404 123
Longueur renouvelée totale (ml)	1630	2988	2363	2256	1858

2. 3. 2. Les événements majeurs

Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) de la STEP d'AGAY pour l'arrosage golf de Cap Estérel :

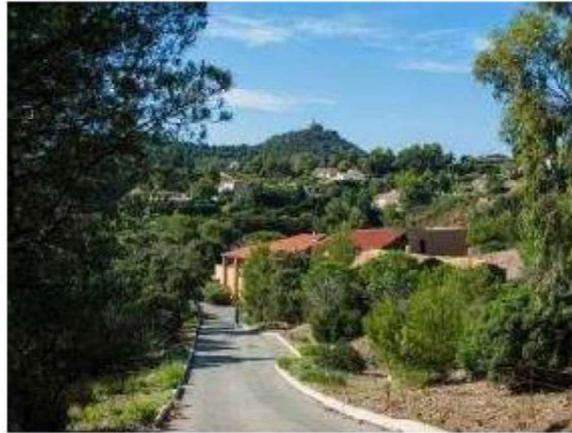
L'unité de REUT a été mise en service au cours de l'été 2023. Des essais de performance ont été menés pendant 6 mois afin de valider les performances de traitement conformément à l'arrêté préfectoral. Les résultats ont été transmis dans un rapport et communiqué à l'agence régionale de santé et à la DDTM du Var le 16/01/2024.

L'unité est composée d'un filtre, d'un réacteur UV, d'une chloration à la javel ainsi que d'une bache de stockage. L'eau traitée sera distribuée à l'association Cap Esterel conformément à l'AP du 5 septembre 2022, pour un débit maximal journalier de 900 m3/jour.

Le dispositif a été inauguré le 27 juillet 2023 par le Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération :



Fonctionnement :



Pour l'année 2023, les points suivants sont à noter :

- Le niveau de performance requis a été atteint tout au long de l'année.
- Aucune nuisance extérieure olfactive n'a été relevée.
- Une plainte de nuisances sonores a été portée à notre connaissance au cours de l'été 2023. Les limites réglementaires en limite de propriété sont les suivantes :

2.3 RESUME DES TEXTES DE REFERENCE

Limites de propriété :

L'arrêté du 23 janvier 1997 fixe, pour chacune des périodes de la journée (diurne et nocturne), les niveaux à ne pas dépasser en limite de propriété de l'établissement, déterminés de manière à assurer le respect des valeurs d'émergences admissibles.

Les valeurs fixées ne peuvent excéder **60 dB(A)** pour la période « jour » et **70 dB(A)** pour la période nuit en limite propriété, sauf si le bruit résiduel pour la période considérée est supérieur à cette limite.

Deux études acoustiques ont été réalisées, avant la mise en production de la REUT ("NSE_STEP AGAY") et après ("NSE_STEP AGAY II"). La première étude a mesuré les niveaux en limite de propriété suivants :



6 RESULTATS DE MESURE

Les résultats des mesures sont présentés sous forme de tableaux. Tous les niveaux donnés sont des LAeq exprimés en dB(A), et arrondis à 0,5 près.

6.1 NIVEAU EN LIMITE DE PROPRIETE (LP)

Les niveaux en LP ont été mesurés sur les points 1, 2 et 3.

Point	Date de la mesure	Niveaux mesurés	Niveau autorisé	Conclusion
Point 1 LP1	21/03/23	48	70	Conforme
Point 2 LP2	21/03/23	49	70	Conforme
Point 3 LP3	21/03/23	48	70	Conforme

Les niveaux sont présentés en dB(A) arrondis au demi-dB le plus proche

Aucun dépassement réglementaire n'a été constaté en limite de propriété.

La seconde étude a été réalisée en novembre 2023, lorsque la REUT était en fonctionnement. Les mesures ont été réalisées aux mêmes points que lors de la première étude. La conclusion du rapport indique qu'il n'y a aucune conséquence sur les valeurs en limite de propriété :

La station a connu un by-pass au point A5 le 11/10/2023 (Volume 365 m3), lié à une carte automate défaillante et nécessitant l'intervention d'un technicien d'astreinte. Des améliorations ont été réalisées sur les automates pour rendre plus rapide ce type d'intervention .

Le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2019-2023) s'établit à 3119 m3/j. Il ne dépasse donc pas le débit de référence fixé dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de la station d'épuration d'Agay (6 968 m3/j) pour la période considérée.

La campagne de prélèvements RSDE a été réalisée entre octobre 2022 et mai 2023. L'interprétation des résultats a permis de signifier les substances suivantes (cf rapport "RSDE STEU DE SAINT-RAPHAEL - AGAY (83) Compte-rendu d'intervention de la campagne RSDE 2022") :

III. Liste des substances signalées :

Il s'agit des éléments présents précédemment, l'absence ou une faible ou nulle signification est en ce qui concerne de pollution. (Niveau 0/00)

Substance (PSE)	Code CAS	Code CEE	Nom	Unité	Emission		Niveau d'exposition		Niveau de danger	
					Signifié	Non signifié	Signifié	Non signifié	Non signifié	Signifié
PFOS	3393	2709-90-1	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
PFOS (Perfluorooctane) (PFOA)	3393	177-81-7	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Substance de Perfluorooctane (PFOA)	3393	4129-96-0	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Branche (A.C. PFOA)	1119	190-28-2	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Acide de Perfluorooctane (PFOA)	1119	3634-51-0	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perfluorooctane	1119	5210-57-0	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perfluorooctane	1119	3634-51-0	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perfluorooctane (PFOA)	1119	190-28-2	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perfluorooctane (PFOA)	1119	3634-51-0	Perfluorooctane	g	Non	Non	Non	Non	Non	Non

III. COMMENTAIRES :

Pour chaque élément signalé, une notice de sécurité est disponible en téléchargement sur le site de l'ANRS, permettant de télécharger la fiche technique en complément et de prendre connaissance quant à la production de cette substance, sa présence dans les rejets et dans l'environnement, ainsi que les autres substances dangereuses pour en réduire/supprimer la source d'émission.

Il est recommandé de continuer à surveiller la présence de ces substances dans les rejets et dans l'environnement.

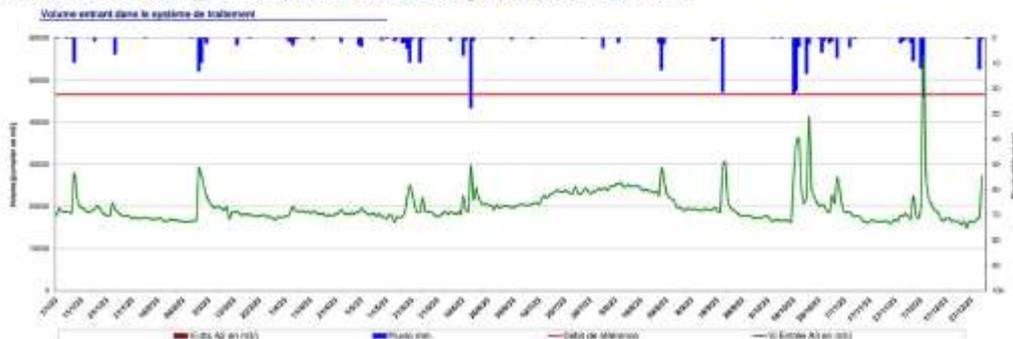
Comme stipulé dans le rapport du cabinet CEREG, seule la police de l'eau a autorité compétente pour juger de la pertinence des investigations et des opérations à réaliser par la suite.

- Station d'épuration du Reyran :



Le niveau de performance requis est atteint pour l'année 2023.

La pluviométrie annuelle cumulée 2023 s'élève à 325,8 mm contre 415,8 mm pour 2022. Le DTG a été dépassé 1 fois le 08/12/2023, lors d'un événement pluvieux (23,6 mm sur la même journée). Lors de cet épisode, le volume jour entrant sur la station s'élève à 55 747 m³. L'impact des pluies sur le débit entrant en tête de station (point A3) est visible sur le graphique ci-dessous :



Précisons que le percentile 95 calculé à partir des données d'autosurveillance des 5 dernières années (période 2019-2023) s'établit à 35 258 m³/j. Il est donc inférieur au débit de référence de la station d'épuration du Reyran (46 573 m³/j) alors que la charge brute de pollution organique entrante s'établit à 35% de la charge nominale de la station d'épuration .

Rappelons qu'au regard de l'impact lié à l'intrusion des eaux claires parasites de temps de pluie sur le nombre de déversements et sur le débit de référence, les Services de l'Etat peuvent exiger de la collectivité une mise en conformité du système de collecte comme du système de traitement. Dans l'attente le système d'assainissement serait déclaré non conforme en performance au titre de la DERU.

La lutte contre les apports d'eaux pluviales dans les réseaux de collecte EU revêt donc un enjeu crucial tant d'un point de vue du fonctionnement de la station d'épuration que d'un point de vue réglementaire tel que défini dans l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.



La campagne d'analyse RSDE a été conduite entre octobre 2022 et mai 2023. Le rapport spécifie les substances significatives suite à l'interprétation des résultats ("RSDE STEU DE FREJUS - REYRAN (83) Compte-rendu d'intervention de la campagne RSDE 2022") :

Document de Synthèse - RSDE STEU DE FREJUS - REYRAN (83)

4. Liste des substances significatives :

Il figure les éléments exposés précédemment, 58 substances et deux familles ont été significatives sur ces six campagnes de prélèvement. Dans le tableau :

Table with 11 columns: Substance (Nom, Code, CAS, Formule, PSE), Risque (Significatif, Réserve), and Qualité (Significatif, Réserve). Rows include various chemical compounds like NITRO, BICARBONATE, and others.

5. COMMENTAIRES :

Pour chacune d'entre elles, est indiquée un lien internet de site INRS, permettant de télécharger la fiche technique en correspondance et de prendre information quant à la protection de cette substance, sa présence dans les réactifs et dans l'installation, ainsi que les moyens techniques recommandés pour en réduire/supprimer la source d'émission.

Comme stipulé dans le rapport du cabinet CEREG, seule la police de l'eau a autorité compétente pour juger de la pertinence des investigations et des opérations à réaliser par la suite.

Valorisation du Biogaz

En 2023, l'unité de valorisation de biogaz a produit 711 783 Nm³ soit 7 689 258 kWh. En décembre 2023, le poste d'injection a été arrêté pour une intervention de GrDF (revamping automate).

6180 tonnes de boues digérées ont été évacuées, correspondant à 238 camions-bennes.



Automates

Du 25 au 29/09/2023 a eu lieu une opération de revamping automates : les "densadeg-biofors", les 2 automates redondants "déshydratation" et l'automate unique "tranche 2" ont été remplacés par des automates de dernière génération.

STATION D'ÉPURATION DE SAINT JEAN DE CANNES :

Le niveau de performance a été atteint tout au long de l'année 2023. Il a été réalisé 12 bilans d'auto-surveillance.

Il est à noter que le bassin tampon présente une corrosion importante et des points de perforations rendant l'ouvrage non fonctionnel.

Il est urgent de prévoir le remplacement de cet ouvrage.

Poste de relèvement

Un incident sur le poste de relèvement de Perrussier en date du 07/10/23 suite à un défaut d'alimentation électrique généré par un départ d'incendie en amont du compteur électrique.

Une remise en service sur groupe électrogène a été effectuée et une demande de réparation auprès du fournisseur d'énergie.

Il n'y a pas eu d'impact sur le milieu récepteur et l'installation a pu être remise en service rapidement.

- Sous-produits :

La collectivité, responsable des évacuations des boues, fait réaliser cette mission dans le cadre d'un marché de transport et de traitement des boues vers une destination conforme à la réglementation.

En 2023 les boues de la station d'Agay ont été évacuées vers le centre de compostage de Saint-Julien-Le-Montagnier. Celles du Reyran vers les centres de compostage ci-dessous :

Tarascon
Châteaurenard
Izeaux
Sillans

Pour sa part, le fermier assure la prise en charge des refus et sables de dégrillage des steps d'Agay et du Reyran dans le cadre de l'avenant 8 notifié le 23 décembre 2019

Le manuel d'autosurveillance a été rédigé et transmis aux services de l'état.

➤ Dégradations et incivilité

En 2023, comme les autres années, certains ouvrages de Estérel Côte d'Azur Agglomération ont été tagués.

Exemple:

PR Arènes



A noter également l'encollage d'affiches sur les postes de relèvements non clôturés



RÉSEAUX :

Diagnostic permanent

Les principaux résultats observés pour l'année 2023 sont :

Sur le système d'assainissement du Reyran :

Sur les communes de Puget sur Argens, Fréjus et Saint Raphaël, le diagnostic permanent - Bilan des flux est en place depuis 2020 .

> Pour Puget sur Argens : 22 sondes LTUS et 6 débitmètres.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 19 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, la surface active 2023 a été évaluée à 12 Ha.

> Pour St Aygulf : 18 sondes LTUS et 10 débitmètres permettant un suivi en 29 sous-bassins de collecte.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 14,7 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, en particulier au niveau du PR Argens, la surface active 2023 a été évaluée à 11,5 Ha.

> Pour Fréjus : 15 sondes LTUS et 23 débitmètres permettant un suivi en 37 sous-bassins de collecte.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 61 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, en particulier au niveau du PR Aéroport, la surface active 2023 a été évaluée à 56 Ha.

> Pour Saint Raphaël : 19 sondes LTUS et 14 débitmètres permettant un suivi en 29 sous-bassins de collecte.

La valeur initiale de référence de surface active a été estimée à 49 Ha

Avec la prise en compte des données remontées par les sondes, la surface active 2023 a été évaluée à 34 Ha.

Sur le système d'assainissement d'Agay :

Le diagnostic permanent - Bilan des flux est mis en œuvre depuis 2020 .

Cette métrologie se compose de 7 sondes LTUS et 7 débitmètres permettant un suivi des flux en 14 sous-bassins de collecte

La valeur initiale de référence de la surface active a été estimée à 11 Ha.

En 2023 nous n'avons pas noté d'incident remarquable sur le système de collecte, les données des sondes ont également permis d'établir une surface active de 11Ha.

Problématique – Réseaux d'eaux usées de la dragonnière – Saint Raphaël

Une note a été transmise à Estérel Côte d'Azur Agglomération relatant les problématiques rencontrées sur ce réseau.

Divers ouvrages

- **Ouvrages de visite**

Le réseau gravitaire contournant la Place Lamartine se raccorde dans celui de la dragonnière. Cependant, l'actuel regard de visite est désaxé de plusieurs mètres et ne permet pas d'accéder sur la partie verticale du raccordement.

Les ouvrages de visite sur l'Avenue Anatole France sont des « Té de curage » sur chaque collecteur. Cet équipement ne permet pas un accès optimal pour garantir un bon entretien.

La distance entre regards de visite ne peut excéder 50 mL afin d'assurer une intervention efficace sur l'ouvrage pour une désobstruction ou dans le cadre d'un curage préventif. Cependant, concernant les réseaux d'eaux usées de la dragonnière, ces distances sont, pour la plupart, bien supérieures à cette valeur limite en sachant que le risque d'engorgement est accru en raison de la présence de nombreux coudes non visitables sur le tracé.

Sur la liaison Lamartine -> Thiers, l'inventaire des accès est le suivant :

Adresse	Distance inter-regard (mL) dans le sens écoulement
Place Lamartine (accès à reprendre)	
Avenue Anatole France (accès à reprendre)	90 mL
Rue Basso	170 mL
Début Rue de la Garonne	40 mL
Rue de la Garonne / Place Ortolan	45 mL
PR Thiers	50 mL

Il est donc indispensable de créer de nouveaux regards de visite en respectant ces distances pour ne pas être dans l'incapacité de pouvoir déboucher le réseau avec les incidences qu'une telle situation implique.

- **Liaison réseau Rue de la Liberté (marché Victor Hugo)**

L'ancien raccordement du réseau gravitaire sur la Rue de la Liberté (vers le marché Victor Hugo) a été rétabli dans la dragonnière sur demande des services de Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Ce raccordement n'a pas été exécuté dans les règles de l'art (coudes à l'équerre, raccordement non étanche...).



Problématique Réseaux de transport en béton âme tôle

Dans l'inventaire du patrimoine assainissement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, nous dénombrons un peu plus de 8,8 kilomètres de canalisation dans le même matériau (Béton âme tôle) et de la même période de pose (1978) avec ce niveau de fragilité inquiétant. Ce collecteur de transport parcourt le front de mer entre le Port de Santa Lucia et la station d'épuration du Reyran, via l'avenue de Provence et la Route Départementale 559.

Un effondrement réseau est d'ailleurs survenu sur l'avenue de Provence, à l'intersection avec la rue du Progrès en novembre 2023.

Dégradation gaine structurante - Quai Albert 1er

Au cours du mois de Juin 2021, il a été constaté par le délégataire que les évacuations des eaux pluviales réalisées dans le cadre des travaux d'extension du Casino Barrière avaient été raccordées au réseau de transport d'eaux usées Dn 600 mm. Sur notre demande, la déconnexion provisoire de ces évacuations a été réalisée.

Cette malfaçon a cependant conduit à des dégradations importantes du réseau de transport d'eaux usées en raison de perforations de matériau sur la structure initiale en béton mais aussi sur la gaine structurante appliquée en 2016 dans le cadre de la réhabilitation de l'ouvrage : la résistance mécanique du tuyau ainsi que son étanchéité ont ainsi été fragilisées.

Les deux tronçons de collecteur d'eaux usées concernés ont été gainés en 2023.

STATIONS D'ÉPURATION

STATION D'ÉPURATION DU REYRAN :

Des traces anormales de corrosion sont constatées sur l'ensemble des équipements métalliques situés au niveau 0 de la zone d'entrée du bâtiment Densadeg-Biofors, à partir des cuves de stockage de chlorure ferrique et jusqu'à la galerie des Biofors. Cette corrosion touche les garde-corps aluminium, les châssis acier des coffrets de dosage et de commande, les châssis inox des tamis et les canalisations inox de la galerie des Biofors. La cause possible de ces dégradations est un déficit de ventilation accentué par la présence des cuves de stockage de chlorure ferrique dans la zone concernée et les possibles émanations de gaz par les trop pleins lors de l'approvisionnement des cuves. Pour confirmer cela, il conviendrait de réaliser une étude spécifique dans le bâtiment «DENSADEG – BIOFORS» afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour lutter contre ces dégradations.

Les portes des locaux techniques devaient être remplacées par le constructeur. Ce point ayant fait l'objet d'une réfection dans le cadre du marché de construction. Il est urgent de remplacer prioritairement les doubles portes d'accès aux bâtiments prétraitement, au local ventilation situé dans ce même bâtiment ainsi que la porte sectionnelle et la porte d'accès au bâtiment Densadeg-Biofors.

Le skydome situé au-dessus des dégrilleurs est également à remplacer. Il n'a pas pu être remonté suite au renouvellement des dégrilleurs compte tenu de son état de corrosion. Il est à noter que le dispositif de désenfumage associé a dû être neutralisé.

Le revêtement PEHD de la cheminée des eaux brutes en sortie du canal de comptage se détache et des plaques ont été retrouvées à la sortie de la canalisation au niveau du répartiteur amont dégrillage fin. Ce cuvelage protège les voiles béton de la cheminée des attaques acides liées à la présence d'H₂S, il convient donc de le refaire et de reprendre l'étanchéité des traversées de paroi des canalisations des eaux de retours du bassin d'orage et du poste toutes eaux déshydratation.

Nous constatons régulièrement la présence de dépôts sauvages en bordure de voie à quelques dizaines de mètres de l'entrée de la station d'épuration. Pour limiter ces dépôts il conviendrait de mettre en place un portail sur la voie d'accès à la step à l'aval immédiat de l'entrée de la déchèterie.

Pour mémoire, des fissures au sol ont été relevées dans l'atelier et le magasin avant la réception des ouvrages construits par Degremont.

De même les nuisances olfactives importantes constatées dans les locaux « nobles » et identifiées au niveau de l'évacuation des condensats des climatiseurs reste un point non corrigé dans le cadre des travaux de construction.

Pour mémoire également, les barrières automatiques situées de part et d'autre du pont bascule ne sont pas opérationnelles. Ces équipements n'ont jamais été mis en service par l'entreprise Degremont.

Projets en perspectives

- Étude de faisabilité – Bassin versant Avenue Musset – Saint Aygulf

Des débords réguliers par temps de pluie sont observés sur le bassin versant du PR Balzac à Saint Aygulf, et en particulier sur le point bas localisé vers l'ouvrage dit « bac à sable » sur l'Avenue Musset.

Ces nuisances sont particulièrement subies par les copropriétaires de la Résidence des Corailleurs qui ont fait part de leur mécontentement à la collectivité.

Une étude chiffrée a été remise à la l'Agglomération détaillant la nature des travaux à prévoir sur ce secteur, à savoir :

Sur le Bld Berlioz :

Dilatation réseau gravitaire par un Ø300 mm sur 70 mL avec report de branchements
Création d'un DIP avec 2 pompes de 150 m³/h avec Groupe Électrogène (GE)

Sur l'Avenue Musset :

Pose d'une conduite de refoulement en PVC Ø200 mm sur environ 450 mL

Sur le Bld Balzac :

Création d'un regard de divergence
Dilatation réseau gravitaire par un Ø300 mm sur 140 mL avec report de branchements

Ces travaux ont été entamés en 2024.

- Étude de faisabilité – Réseau EU Avenue De l'atire de Tassigny

Cette voie est un axe majeur du trafic routier entre les communes de Fréjus et de St Raphaël. Son sous-sol est instable, en grande partie composé de sable et on notera la présence de la nappe aux environs de 2 mètres de profondeur. Toutes ces contraintes imposent à la collectivité de trouver une solution minimisant l'emprise des terrassements pour ce projet.

L'Agglomération a confié au délégataire une étude de faisabilité visant à améliorer le transport des effluents sur le secteur EST de l'Avenue de Lattre de Tassigny à Fréjus.

Problématique Réseaux de transport en béton âme tôle

Dans l'inventaire du patrimoine assainissement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, nous dénombrons un peu plus de 8,8 kilomètres de canalisation dans le même matériau (Béton âme tôle) et de la même période de pose (1978) avec ce niveau de fragilité inquiétant. Ce collecteur de transport parcourt le front de mer entre le Port de Santa Lucia et la station d'épuration du Reyran, via l'avenue de Provence et la Route Départementale 559.

RESEAUX :

• **Curages des réseaux**

Pour l'année 2023, la répartition du curage des réseaux a été la suivante (pour 49.5kms):

- **Fréjus : 29.1kms**
- **Saint Raphael : 20.4kms**
- **Inspections vidéo : 2.024kms**
 - **Fréjus : 1.137kms**
 - **Saint Raphael : 0.937kms**
- **Tests à la fumée : recherche d'eau parasite : 15.835kms**
 - **Fréjus : 8.125kms**
 - **Saint Raphael : 7.71kms**

La méthodologie employée pour définir ces tronçons est basée comme suit :

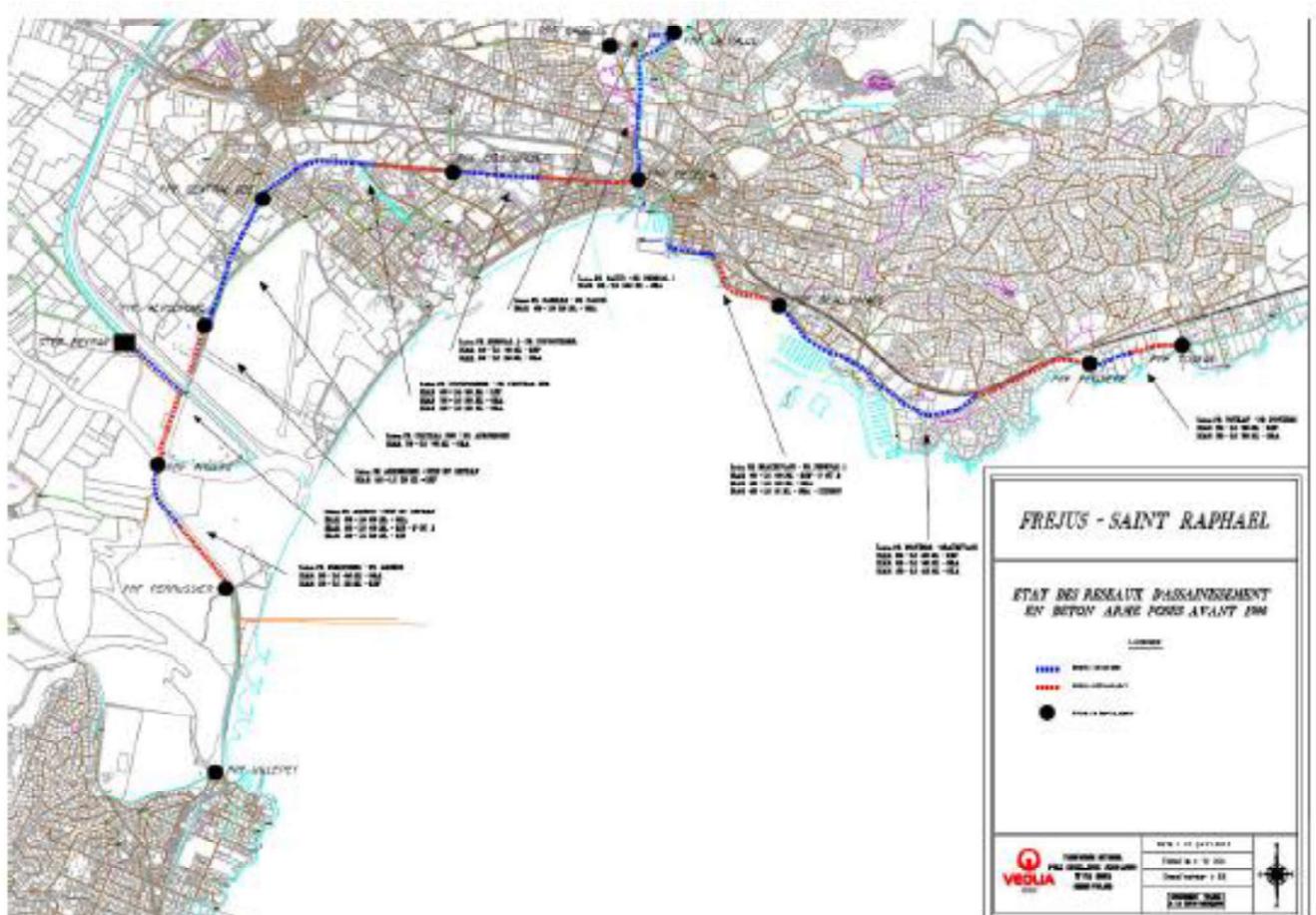
- Curage préventif systématique basé sur les points noirs généralement liée à une faible pente du collecteur avec comme exemple non exhaustif :

Points sensibles des réseaux :

- Port Fréjus
- Avenue Tassigny à Fréjus. Ce réseau, réhabilité courant 2008, n'a toujours pas été transféré officiellement au patrimoine affermé. Il présente toutefois de nombreuses malfaçons connues (tampons dégradés, contre-pente importante...) qui doivent être traitées sous la responsabilité du gestionnaire avant toute demande de rétrocession.
- Rue Thiers
- Plage du Veillat à Saint Raphaël. Les regards de visite de ce collecteur étant dans les commerces de surcroît ouvert uniquement durant la saison estivale, son exploitation notamment curative est rendu très complexe. Un dévoiement de ce réseau sous le piétonnier est à réaliser.
- Avenue Musset

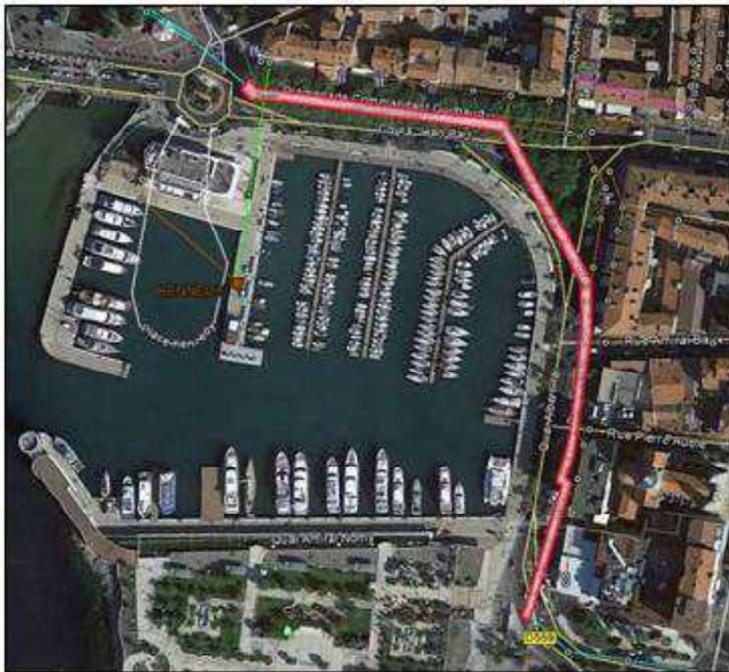
Les réseaux de transport d'eaux usées en béton armé sur 6750ml dont les tronçons prioritaires sont les suivants :

- Liaison gravitaire diam 500 Pr Pédégal / Pr Cougourdier : 550ml
- Liaison gravitaire diam 700 et diam 600 Pr Cougourdier /Pr Central DDE : 750ml
- Liaison gravitaire Pr Central DDE / Pr Aerodrome : 940ml
- Avenue de Provence
- Liaison Péguière – Beurivage

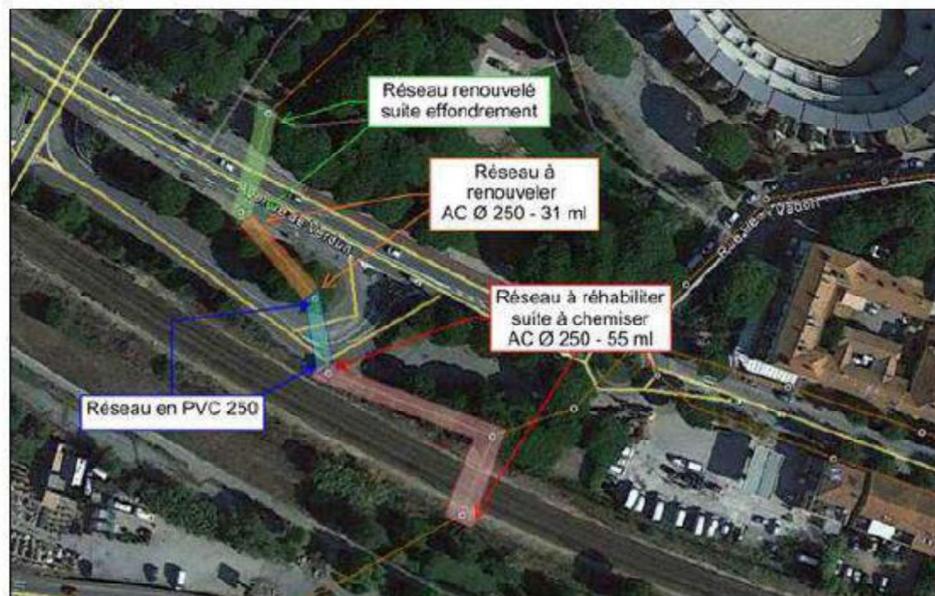


Photos des réseaux de ce type qui se sont effondrés

En 2015 : Quai Guilbaud – Saint Raphael,



Un total de 119 mètres de réseau a été renouvelé sur ce secteur en 2016.



En 2018 secteur Pr Argens à Fréjus



Le chantier de renouvellement PR Perussier – PR Argens a été réalisé en 2020.

Réseaux et branchements :

	Patrimoine				
	2020	2021	2022	2023	
Longueur total de réseau (en ml)	397 793	399 997	401 539	404 123	0,64%
Canalisation gravitaires	352 707	354 648	355 128	357 145	0,57%
Canalisation en refoulement (en ml)	45 086	45 349	46 411	46 978	1,22%
Nombre de branchements	26 736	26 745	26 772	26 796	0,09%
Nombre de regards	10 472	10 846	10 904	10 965	0,56%
Nombre de déversoirs d'orage	14	14	14	14	0,00%



Programme de renouvellement contractuel

Canalisations

Estérel Côte d'Azur Agglomération

Programme de travaux réalisés

ASSAINISSEMENT

2023												
FRÉJUS / SAINT RAPHAËL												
Emplacement des travaux	CANALISATION									Branchts	Regards	Montants réalisés Euros
	150 Réhabilitation	200 Réhabilitation	200 Béton Gainage	200 PVC	250 PVC	300 Béton Gainage	300 PVC	350 PVC	600 Béton Gainage			
23-CAFSR RUE HIPPOLYTE FABRE EU	56	134			72					1	4	117 469,17
23-CAFSR GUILBAUD PROMENADE DES BAINS EU								53	2	0	0	161 929,83
23-CAFSR ESPLANADE ST JEAN EU			45						PVC	0	0	16 848,93
23-CAFSR BD F MARTIN PROM DES BAINS EU						146				0	0	100 315,99
23-CAFSR RENE COTY EU									53	0	0	98 004,33
23-CAFSR PIERRE AUBLE EU						87	3			0	3	65 232,43
23-CAFSR PARKING REPUBLICQUE EU				62						6	3	37 407,30
23-CAFSR RUE JEAN AICARD EU				80						6	6	55 362,31
23-CAFSR PARVIS QUAI ALBERT 1ER EU				5						0	1	14 951,37
23-CAFSR VALLON DE L'ARMITELLE EU				271	Résinage					0	0	120 267,30
Ren. accidentel ECAA EU FSR										17	48	254 885,91
Total	56	134	45	418	72	233	3	53	55	30	65	1 042 674,87
	Total : 1 069 m											

ASSAINISSEMENT	
ECAA FSR	MONTANT RÉALISÉ
2023	

		Total
Réseau Patrimonial	787 789 €	1 042 675 €
Accidentel Réseau	254 886 €	

		Total
Unités techniques Patrimonial	678 748 €	1 371 133 €
Unités techniques Fonctionnel	525 840 €	
Accidentel U.T	166 545 €	

		Total
Total Patrimonial	1 466 537 €	2 413 808 €
Total Fonctionnel	525 840 €	
Total accidentel	421 431 €	

Total général	2 413 808 €
---------------	-------------

Le détail du renouvellement accidentel 2023 est le suivant :

Réseau :

BRANCHEMENTS EU	17
TAMPONS EU	48

3. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT PUGET SUR ARGENS



La commune de PUGET sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} avril 2017 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

L'avenant 1, signé en 2020, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2021, prend en compte :

- L'intégration des équipements du diagnostic permanent

3.0. L'essentiel 2022

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 8 173 habitants de Puget sur Argens.

Le service est doté de **8** postes de relèvement, de **65,4** kms de réseaux Eaux Usées et de **1 960** Branchements.

Les effluents sont traités sur la station d'épuration de :

- Le Reyran

Début du contrat : 01/04/2017

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé : **4 321** ml
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : **15**
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **9**
- ◆ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : **0,3**
- Branchements / 1000 brts : **4,6**



Les chiffres du service

- ◆ **3 584** clients
- ◆ **716 089** m³ d'assiette

M 3 Traités du Puget au Reyran:

- ◆ Reyran : **775 320** m³
- ◆ Total en m³ traités au Reyran: **6 933 305** m³

Votre contact

- ◆ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

3.1. Les Indicateurs Réglementaires 2022

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	8 173
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	2,29 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	105
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	1
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	88,26 €
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0 u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	13,76 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,25 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Délégataire	0,58 %

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

3.2. Données complémentaires

LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	1 960
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	6
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	65 423 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	8
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	24
	Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	4 321 ml
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	3 584
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	716 089 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport
 * la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	84 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

L'année 2023 ayant été une année moins pluvieuse que 2022 (-21%), les volumes pompés vers la STEP du REYRAN ont diminué de 3.8% -56 384m³.

Le PR AIGUEBELLE a vu sa capacité de refoulement augmentée permettant ainsi de pomper plus d'eaux parasites par temps de pluies. Il n'a plus surversé depuis la mise en service de sa nouvelle configuration en avril 2018. Il a surversé 9 fois pour un volume total de 408m³ lors des forts épisodes pluvieux exceptionnels de fin novembre 2019 et début décembre 2019.

Diagnostic – Bassin versant Oasis

Le réseau d'eaux usées du bassin versant Oasis est fortement impacté par l'intrusion d'eaux claires parasites météoriques.

Ces intrusions d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement peuvent avoir plusieurs origines : des branchements incorrects de gouttières ou autres, des raccordements incorrects d'avaloirs ou le défaut d'étanchéité des collecteurs et regards de ce secteur.

Le réseau communal de ce secteur reçoit principalement les effluents des campings de la Route de la Bouverie, en particulier ceux du Parc Oasis Village et de GOELIA.

Ces centres de vacances sont dotés d'un linéaire important de réseaux privés de collecte d'eaux usées suspectées d'être à l'origine de cet apport important d'eaux parasites.

Le capteur installé a permis de voir l'impact des eaux parasites générées par cette installation sur le réseau d'assainissement et donc sur la STEP et sur des risques de pollution du milieu naturel.

Les différences entre un jour de temps sec (300m³) et un jour de pluies(1500m³) est donc de 1200m³.

Une mise en demeure a été envoyée au Camping OASIS et à GEOLIA de mise à niveau de leurs installations. Le Camping OASIS a entrepris des travaux de renouvellement sur une partie des installations début 2019. Il a pour objectif de mesurer les débits à l'intérieur de son périmètre afin d'identifier les différents flux. La mise en place de débitmètres et de télésurveillance permettrait de mieux gérer les flux sur le camping.

3.3. Le Patrimoine de la collectivité

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2023 est de :
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 105

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	105

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2022, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 1,05%.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,80%	0,86%	0,86%	0,86%	0,86%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	64 144	64 109	64 433	64 640	65 423
Longueur renouvelée totale (ml)	979	179	876	571	138

Réseaux et branchements :

Année	2020	2021	2022	2023	Var %
Canalisations					
Longueur total de réseau (en ml)	64 109	64 433	65 640	65 423	-0,33%
(en ml)	47 413	47 718	48 877	48 657	-0,45%
Canalisation en refoulement (en ml)	16 696	16 715	16 763	16 766	0,02%
Nombre de branchements	1 948	1 949	1 954	1 960	0,31%
Nombre de regards	1 373	1 443	1 485	1 496	0,74%
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	2	2	

Programme de renouvellement contractuelCanalisations**Programme de travaux réalisés****2023
ASSAINISSEMENT**

Emplacement des travaux	Canalisations							Branchts	Regards	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre									
	150	200 PVC	250 PVC	300 PVC						
17-PUGET BRANCHEMENTS EU								1		3 063,07
23-PUGET BOUCHONNIERES EU		20						0	1	8 484,07
23-PUGET RUE ST JEAN EU		87						9	3	55 715,71
23-PUGET FLANDINE EU		6						0	1	11 444,22
19-PUGET ACCIDENTEL CANAS EU									1	1 341,66
17-PUGET TAMPONS EU									4	4 617,64
Total	0	0	0	113	0	0	0	10	10	84 666,37

PUGET Accidentel Assainissement : 1 Tampon

Unités Techniques: Réalisé 2023

Unités Techniques: Réalisé 2023

PATRIMONIAL						
Exercice	ENSEMBLE TECHNIQUE	SOUS-ENSEMBLE TECHNIQUE	UNITÉS TECHNIQUES	MAR	QTE	Montant
2023	PR AIREBELLE	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE PUISARD	P	1	1 539,68
2023	PR BELLES TERRES	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO2	P	1	4 703,16
2023	PR BELLES TERRES	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO3	P	1	4 703,16
2023	PR BERCAIL	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE NO2	P	1	780,01
2023	PR FLANDINE	REGULATION ASSAINISSEMENT	REGULATION SECOURS A POIRE & SUPPORT	P	1	949,28
2023	PR FLANDINE	REGULATION ASSAINISSEMENT	CAPTEUR IMMERGE	P	1	293,06
2023	PR OASIS	TGBT	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	P	1	2 224,29
2023	PR OASIS	TGBT	MISE A LA TERRE	P	1	1 235,72
2023	PR OASIS	TGBT	ARMOIRE DE COMMANDE GENERALE	P	1	8 909,52
2023	PR OASIS	TGBT	COFFRET DEMARREURS	P	1	1 123,07
2023	PR OASIS	TGBT	AUTOMATE	P	1	2 224,29
2023	PR OASIS	TGBT	ECLAIRAGE INTERIEUR/ PC	P	1	3 317,65
2023	PR OASIS	TELETRANSMISSION	TELETRANSMETTEUR	P	1	1 744,83
2023	PR OASIS	ANTI-BELIER ASSAINISSEMENT	CUVE ANTI-BELIER	P	1	5 309,88
2023	PR OASIS	ANTI-BELIER ASSAINISSEMENT	CLAPET ANTI-BELIER	P	1	1 853,58
2023	PR OASIS	ANTI-BELIER ASSAINISSEMENT	CANALISATION	P	1	5 797,98
2023	PR OASIS	ANTI-BELIER ASSAINISSEMENT	ROBINETTERIE	P	1	1 373,56
2023	PR OASIS	VENTILATION	VENTILATEUR	P	1	1 847,40
2023	PR OASIS	VENTILATION	THERMOSTAT	P	1	308,93
2023	PR OASIS	VENTILATION	ALIMENTATION ELECTRIQUE	P	1	926,79
2023	PR PLATANES	TGBT	MISE A LA TERRE	P	1	1 099,79
2023	PR TUILIERE	ELEMENT DE POMPAGE POUR PR	POMPE 2	P	1	2 395,38
2023	PR TUILIERE	HYDRAULIQUE PR	ROBINETTERIE	P	1	4 792,42
						59 453,43

ACCIDENTEL						
Exercice	ENSEMBLE TECHNIQUE	SOUS-ENSEMBLE TECHNIQUE	UNITÉS TECHNIQUES	MAR	QTE	Montant
2023	PR AIREBELLE	ANTI-BELIER ASSAINISSEMENT	CLAPET ANTI-BELIER	G	1	4 300,71

4. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT ROQUEBRUNE SUR ARGENS



La commune de ROQUEBRUNE sur Argens a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 10 janvier 2005 et prendra fin le 31 décembre 2024.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées mais également le contrôle que l'assainissement non collectif.

Ce contrat à fait l'objet de 3 avenants portant sur :

- Prise en compte du passage en biologique de la STEP de la Gaillarde.
Intégration dans le périmètre d'affermage de 19.9 km de nouveaux collecteurs, et d'une nouvelle filière de traitement des boues, une filière de traitement de l'air (avenant n° 1 - avril 2010)
- Prise en charge par le Délégué des travaux d'extension et de mise aux normes de la station d'épuration des Planets.
Révision de la rémunération du délégataire et de sa formule d'indexation pour tenir compte de l'investissement et des nouvelles conditions d'exploitation.
Prolongation de la durée du contrat (avenant n°2 – juillet 2011)
- Le transfert de compétence à la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION (avenant n°3 – janvier 2013)
- L'adaptation des dispositions relatives au régime de TVA, la collectivité a décidé d'être assujetti à la TVA à compter du 01/01/2019 (avenant n°4 – 01/01/2019)

4.0. L'essentiel de l'année 2023

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 15 128 habitants de Roquebrune sur Argens.

Le service est doté de **32 postes de relèvement**, de **205 kms de réseaux Eaux Usées** et de **6 245 Branchements**.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- La Gaillarde 32 400 eq
- Les Planets 21 000 eq
- TOTAL : 53 400 eq

Début du contrat : 01/01/2005

Fin du contrat : 31/12/2024

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé **17 654 ml**
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : **35**
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : **32**

◆ Taux d'obstruction :

- Réseau / km de réseau : **0,2**
- Branchements / 1000 brts : **5,1**



Les chiffres du service

- ◆ **9 528** clients
- ◆ **1 517 676 m³** d'assiette redevance

M 3 Traités :

- ◆ La Gaillarde : **414 523 m³**
- ◆ Les Planets : **552 901 m³**
- ◆ PR Vaudois vers le Reyran : **173 420 m³**
- ◆ Total volumes traités : **967 424 m³**

Quantité de boues évacuées :

- ◆ La Gaillarde : **452 Tonnes**
- ◆ Les Planets : **865 Tonnes**

Votre contact

- ◆ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

4.1. Les Indicateurs Réglementaires 2022

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[D201.0] Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	15 128
[D203.0] Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délegataire	308,4 t MS
[D204.0] Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délegataire	4,19 Euro /m ³

INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délegataire (2)	95
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3] Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délegataire	100 %
[P207.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	12
[P207.0] Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	1 345,60 €
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délegataire	0 u/1000 habitants
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délegataire	13,19 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0,19 %
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Délegataire	100 %
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[D302.0] Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	Collectivité	A la charge de la collectivité

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

4.2. Données complémentaires

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100,0 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	6 245
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	10
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	204 761 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	32
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	53 400 EH
COLLECTE DES EAUX USÉES		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	67
	Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	17 654 ml
LA DÉPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	955 129 m ³
VP.176	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	693 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	11 547 EH
	Volume traité	Délégataire	967 424 m ³
L'ÉVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	2,8 t
	Masse de sables évacués	Délégataire	0,0 t
	Volume de graisses évacuées	Délégataire	0 m ³
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	9 528
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	1 517 676 m ³
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	Délégataire	1 517 676 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	84 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Non
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

4. 3. Le Patrimoine de la collectivité

4. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2023 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 95

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2023

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		120	95

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2023 le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,23 %.

Ce taux intègre les travaux de renouvellement pris en charge par la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION et par VEOLIA dans le cadre du contrat de DSP.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,23%	0,20%	0,21%	0,24%	0,23%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	202 673	203 129	203 800	204 713	204 761
Longueur renouvelée totale (ml)	389	342	344	768	496

Réseaux et branchements :

Année	2020	2021	2022	2023	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	203 129	203 800	204 713	204 761	0,02%
Canalisation gravitaires	181 679	182 309	182 956	183 007	0,03%
Canalisation en refoulement (en ml)	21 450	21 491	21 757	21 754	-0,01%
Nombre de branchements	6 210	6 219	6 235	6 245	0,16%
Nombre de regards	5 113	5 250	5 284	5 295	0,21%
Nombre de déversoirs d'orage	4	4	4	4	

Programme de renouvellement contractuel

Pour mémoire :

Ce contrat de DSP ne prend pas en charge de programme contractuel d'investissements.

Seuls sont pris en compte les renouvellements.

Canalisations

Programme de travaux réalisés 2023

Emplacement des travaux	Canalisations							Branches	Regards	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre									
	63	75	200 Amiante	200 Pvc	250 Acier	300 Pvc				
Branchements Eaux usées driers							6		18 950,05	
23-ROQ BVD DES ARBOUSIERS TR3 EU				496			16	16	283 172,90	
Tampons								5	11 667,22	
Total lots	0	0	0	496	0	0	22	23	313 790,17	
Total : 496 m										

ASSAINISSEMENT	
ROQUEBRUNE	MONTANT REALISE

Travaux programme 2023

		Total
Réseau	313 790 €	313 790 €
Accidentel réseau	- €	

		Total
Unités techniques	398 566 €	443 875 €
Accidentel U.T	45 309 €	

		Total
Total patrimonial	712 356 €	757 665 €
Total accidentel	45 309 €	

5. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE DSP CONCERNANT LES ADRETS DE L'ESTEREL



La commune Les Adrets de l'Estérel a délégué ses compétences Eau et Assainissement à VEOLIA Eau / CMESE. Le contrat de DSP concernant la partie Assainissement a été initié le 1^{er} janvier 2018 et prendra fin le 31 décembre 2025.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la Collecte des eaux usées, le Refoulement / Relèvement et le Traitement des eaux usées.

Les renouvellements des divers ouvrages collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement fonctionnel et accidentel) sont assurés par le contrat de DSP.

5.0. L'essentiel de l'année 2023

Veolia Eau assure le service d'assainissement pour les 2 877 habitants des Adrets de l'Estérel.

Le service est doté de **1** poste de relèvement, de **11** kms de réseaux Eaux Usées et de **579** Branchements.

Les effluents sont traités sur les stations d'épuration de :

- Pré Vert
- Eglise

Début du contrat : 01/01/2018

Fin du contrat : 31/12/2025

Continuité du service :

- ◆ Linéaire de réseau curé : 822 ml
- ◆ Nombre d'obstructions sur réseau : 6
- ◆ Nombre d'obstructions sur branchements : 2
- ◆ Taux d'obstruction :
 - Réseau / km de réseau : 0,6
 - Branchements / 1000 brts : 3,5



Les chiffres du service

- ◆ 627 clients
- ◆ 88 271 m³ d'assiette

M 3 Traités des Adrets de l'Estérel :

- ◆ 74 257 m³

Quantité de boues évacuées :

- ◆ 87,8 Tonnes

Votre contact

- ◆ Directrice TERRITOIRE : Sandrine CADAU

5.1. Les Indicateurs Réglementaires 2023

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[D201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Collectivité (2)	2 877
[D203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	18,0 t MS
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ TTC	Délégataire	2,21 Euro/m ³
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité et Délégataire (2)	95
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents (*)	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	A la charge de la Police de l'eau
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	A la charge de la Police de l'eau
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100 %
[P207.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P207.0]	Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0 €
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégataire	0 u/1000 habitants
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégataire	27,75 u/100 km
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	90
[P256.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Délégataire	1,16 %

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 21 juillet 2015

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) A ce jour, cet indicateur n'est pas défini

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP.

5.2. Données complémentaires

LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)*	Délégataire	100 %
LA GESTION DU PATRIMOINE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires	Délégataire	579
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	3
VP.077	Linéaire du réseau de collecte	Collectivité (2)	10 813 ml
	Nombre de postes de relèvement	Délégataire	1
	Nombre d'usines de dépollution	Délégataire	2
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	Délégataire	3 000 EH
COLLECTE DES EAUX USEES		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de désobstructions sur réseau	Délégataire	8
	Longueur de canalisation curée en préventif	Délégataire	822 ml
LA DEPOLLUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Volume arrivant (collecté)	Délégataire	74 630 m ³
VP.176	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5	Délégataire	58 kg/j
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	Délégataire	962 EH
	Volume traité	Délégataire	74 257 m ³
L'EVACUATION DES SOUS-PRODUITS		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Masse de refus de dégrillage évacués	Délégataire	3,7 t
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Nombre de communes desservies	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	627
VP.068	Assiette totale de la redevance	Délégataire	88 271 m ³

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

* la conformité réglementaire des rejets (directive européenne) n'est à présent plus évaluée (voir paragraphe « L'efficacité du traitement » de ce document).

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	84 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2023
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

5. 3. Le Patrimoine de la collectivité

5. 3. 1. Indices inhérents au Grenelle de l'Environnement

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux (ICGPR) [P202.2]

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'ICGPR (Indice de Connaissance et Gestion Patrimoniale du Réseau) atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculée sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice [P202.2] pour l'année 2023 est de :

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux : 95

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau 2023

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total:		120	95

En conséquence, le service dispose du descriptif détaillé tel qu'exige par le décret du 27 janvier 2012.

Taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2]

Pour l'année 2023, le taux moyen de renouvellement des réseaux [P253.2] est de 0,64 %.

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2eme ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,00%	0,00%	0,37%	0,64%	0,65%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	10 934	10 928	10 894	10 870	10 813
Longueur renouvelée totale (ml)	0	0	200	150	0

Réseaux et branchements :

	2020	2021	2022	2023	Var %
Longueur total de réseau (en ml)	10928	10 894	10870	10813	-0,52%
Canalisation gravitaires (en ml)	10619	10 584	10560	10503	-0,54%
Canalisation en refoulement (en ml)	309	310	310	310	0,00
Nombre de branchements	572	573	576	579	0,52%
Nombre de regards	287	317	320	321	0,31%
Nombre de déversoirs d'orage	1	1	1	1	0

Opérations non terminées :

Réseau de transfert entre la STEP de l'Eglise et la STEP de Pré Vert : La commune a attribué un marché de travaux pour la réalisation d'un réseau de collecte gravitaire, 3 postes de refoulement, et des canalisations de refoulement.

A ce jour Estérel Côte d'Azur Agglomération s'emploie à collecter les autorisations de passage nécessaires à la réalisation des travaux.

Les études en cours

Réalisation et finalisation d'un schéma directeur d'assainissement : enquête publique pour approbation fin 2024

7. LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE

7.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL

		01/01/2023				01/01/2024				Evolution	
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		
FREJUS / St RAPHAEL											
DISTRIBUTION DE L'EAU		m ³									
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,94	23,8800	5,50%	25,19	12,21	24,42	5,50%	25,76	2,26%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,232	13,9200	5,50%	14,69	0,2373	14,24	5,50%	15,02	2,28%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,724	43,4400	5,50%	45,83	0,7406	44,44	5,50%	46,88	2,29%	
Production d'eau	120	0,73	87,6000	5,50%	92,42	0,85	102,00	5,50%	107,61	16,44%	
Redevance communauté d'agglomération	120	0,2	24,0000	5,50%	25,32	0,24	28,80	5,50%	30,38	20,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,1774	28,3548	10,00%	31,19	15,04	30,08	10,00%	33,09	6,08%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4534	27,2040	10,00%	29,92	0,4809	28,85	10,00%	31,74	6,07%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,4689	88,1340	10,00%	96,95	1,558	93,48	10,00%	102,83	6,07%	
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,8000	10,00%	71,28	0,53	63,60	10,00%	69,96	-1,85%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,29	34,80	5,50%	36,71	3,57%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,00%	
Prix du m³		4,08				4,34					
Total TTC			489,36						521,11	6,49%	

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

		01/01/2023				01/01/2024				Evolution	
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		
FREJUS / St RAPHAEL											
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,1774	28,35	10,00%	31,19	15,04	30,08	10,00%	33,09	6,08%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4534	27,20	10,00%	29,92	0,4809	28,85	10,00%	31,74	6,07%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,4689	88,13	10,00%	96,95	1,558	93,48	10,00%	102,83	6,07%	
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,53	63,60	10,00%	69,96	#####	
ORGANISMES PUBLICS											
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,00%	
Prix du m³		2,09									
Total TTC		250,46								258,74	3,30%

7.2. Le prix de l'eau pour la DSP de PUGET SUR ARGENS

		01/01/2023					01/01/2024					Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		
PUGET SUR ARGENS												
DISTRIBUTION DE L'EAU		m ³										
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,94	23,88	5,50%	25,19		12,32	24,64	5,50%	26,00	3,18%	
Consommation Tr1(CMESE)	60	0,237	14,22	5,50%	15,00		0,2445	14,67	5,50%	15,48	3,16%	
Consommation Tr2(CMESE)	60	0,7445	44,67	5,50%	47,13		0,7681	46,086	5,50%	48,62	3,17%	
Surtaxe distribution tranche 1	60	0,19	11,40	5,50%	12,03		0,29	17,4	5,50%	18,36	52,63%	
Surtaxe distribution tranche 2	60	0,4599	27,59	5,50%	29,11		0,29	17,4	5,50%	18,36	-36,94%	
Surtaxe production	120	0,6609	79,31	5,50%	83,67		0,85	102	5,50%	107,61	28,61%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES												
Abonnement annuel (CMESE)	2	13,5341	27,07	10,00%	29,78		15,1	30,2	10,00%	33,22	11,57%	
Consommation (CMESE)	120	0,6391	76,69	10,00%	84,36		0,7128	85,536	10,00%	94,09	11,53%	
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	10,00%	38,94		0,95	57	10,00%	62,70	61,02%	
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	10,00%	87,67		0,95	57	10,00%	62,70	-28,48%	
ORGANISMES PUBLICS												
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45		0,29	34,8	5,50%	36,71	3,57%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12		0,16	19,2	10,00%	21,12	0,00%	
Prix du m³		4,25			509,44		4,54			544,96	6,97%	
Total TTC												

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2023 et 2024

pour une consommation annuelle de 120 m³

	01/01/2023				01/01/2024				Evolution
	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES									
Abonnement annuel (CMESE)	2	13,5341	27,07	29,78		30,2	10,00%	33,22	11,57%
Consommation (CMESE)	120	0,6391	76,69	84,36		85,536	10,00%	94,09	11,53%
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	38,94		57	10,00%	62,70	61,02%
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	87,67		57	10,00%	62,70	-28,48%
ORGANISMES PUBLICS									
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	21,12		19,2	10,00%	21,12	0,00%
Prix du m³		2,18		261,86		2,28		273,83	4,57%
Total TTC									

7.3. Le prix de l'eau pour la DSP de ROQUEBRUNE SUR ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

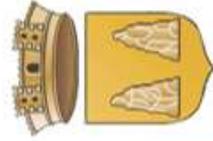
Facture comparée aux 1^{er} janvier 2023 et 2024

pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2023				01/01/2024				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,94	23,88	5,50%	25,19	12,24	24,48	5,50%	25,83	2,51%
Redevance Consommation (CMESE) Tr1	60	0,5615	33,69	5,50%	35,54	0,5755	34,53	5,50%	36,43	2,49%
Redevance Consommation (CMESE) Tr2	60	0,918	55,08	5,50%	58,11	0,9409	56,454	5,50%	59,56	2,49%
Redevance achat d'eau Production (Collectivités)	120	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,85	102	5,50%	107,61	16,44%
Redevance investissement Distribution (Collectivités)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	24,7104	49,4208	10,00%	54,36	25,82	51,64	10,00%	56,80	4,49%
Consommation (CMESE)	120	1,9449	233,388	10,00%	256,73	2,0167	242,004	10,00%	266,20	3,69%
Consommation (Part Communale)	120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,2	144	10,00%	158,40	-0,83%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,29	34,8	5,50%	36,71	3,57%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,2	10,00%	21,12	0,16	19,2	10,00%	21,12	0,00%
Prix du m³		6,37				6,62				3,93%
Total TTC					763,96				793,99	3,93%



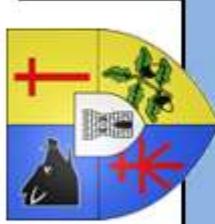
PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS



		ROQUEBRUNE SUR ARGENS						Facture comparée aux 1er janvier 2023 et 2024			
		01/01/2023			01/01/2024			<i>pour une consommation annuelle de 120 m³</i>			
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)		2	24,7104	49,4208	10,00%	54,36	25,82	51,64	10,00%	56,80	4,49%
Consommation (CMESE)		120	1,9449	233,388	10,00%	256,73	2,0167	242,004	10,00%	266,20	3,69%
Consommation (Part Communale)		120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,2	144	10,00%	158,40	-0,83%
ORGANISMES PUBLICS											
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		120	0,16	19,2	10,00%	21,12	0,16	19,2	10,00%	21,12	0,00%
Prix du m³			4,10				4,19				
Total TTC				491,93		502,53					2,15%

7.4. Le prix de l'eau et de l'assainissement pour les ADRETS DE L'ESTEREL

Envoyé en préfecture le 09/10/2024
 Reçu en préfecture le 09/10/2024
 Publié le
 ID : 083-200035319-20241009-C_20240927_142-DE



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{ER} janvier 2023 et 2024
 pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2023				01/01/2024				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,94	23,88	5,50%	25,19	12,36	24,72	5,50%	26,08	3,52%
Consommation Tr1 (CMESE)	60	0,7194	43,164	5,50%	45,54	0,7449	44,694	5,50%	47,15	3,54%
Consommation Tr2 (CMESE)	60	0,9494	56,964	5,50%	60,10	0,9831	58,986	5,50%	62,23	3,55%
Production (Collectivités)	120	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,85	102	5,50%	107,61	58,61%
Distribution (Collectivités)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,68	81,6	5,50%	86,09	240,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,3261	28,6522	10,00%	31,52	14,61	29,22	10,00%	32,14	1,98%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,9431	113,172	10,00%	124,49	0,9619	115,428	10,00%	126,97	1,99%
Abonnement annuel (Collectivités)	2	10,00	20	10,00%	22,00	0,64	76,8	10,00%	84,48	32,92%
Consommation (Collectivités)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56					
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,29	34,8	5,50%	36,71	3,57%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,2	10,00%	21,12	0,16	19,2	10,00%	21,12	0,00%
Prix du m³		4,35								
Total TTC			522,13				630,60			20,77%

PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT POUR LA REGIE DIRECTE DES ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1er janvier 2023 et 2024

pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2023				01/01/2024				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX										
USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,3261	28,6522	10,00%	31,52	14,61	29,22	10,00%	32,14	1,98%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,9431	113,172	10,00%	124,48	0,9619	115,428	10,00%	126,97	1,99%
Abonnement annuel (Collectivités)	2	10,00	20	10,00%	22,00					
Consommation (Collectivités)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,64	76,8	10,00%	84,48	32,92%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,16	19,2	10,00%	21,12	0,00%
Prix du m³		2,19				2,21				
Total TTC					262,68				264,71	0,77%

7.5. Le prix de l'eau pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL

	m ³	01/01/2023				01/01/2024				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
		<p style="text-align: center;">TRAYAS</p> <p style="text-align: center;">Facture comparée aux 1^{er} janvier 2023 et 2024 <i>pour une consommation annuelle de 120 m³</i></p>								
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%
Préservation ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,1774	28,35	10,00%	31,19	15,04	30,08	10,00%	33,09	6,08%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4534	27,20	10,00%	29,92	0,4809	28,85	10,00%	31,74	6,07%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,4689	88,13	10,00%	96,95	1,558	93,48	10,00%	102,83	6,07%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,53	63,60	10,00%	69,96	-1,85%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,29	34,80	5,50%	36,71	3,57%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,00%
Prix du m³			4,01		481,51		4,09		491,05	1,98%
Total TTC										



PRIX SPECIFIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

POUR LE QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL



TRAYAS

Facture comparée aux 1er janvier 2023 et 2024
 pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2023				01/01/2024				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,1774	28,35	10,00%	31,19	15,04	30,08	10,00%	33,09	6,08%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4534	27,20	10,00%	29,92	0,4809	28,85	10,00%	31,74	6,07%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,4689	88,13	10,00%	96,95	1,558	93,48	10,00%	102,83	6,07%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,53	63,60	10,00%	69,96	-1,85%
ORGANISMES PUBLICS										
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,16	19,20	10,00%	21,12	0,00%
Prix du m³		2,09				2,16				
Total TTC					250,46				258,74	3,30%

7.6. Comparaison des différents prix de l'Assainissement ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2023	Prix du m3 en 2024	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	2,09 €	2,16 €	3,30%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	2,18 €	2,28 €	4,57%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	4,10 €	4,19 €	2,15%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	2,19 €	2,21 €	0,77%
St RAPHAEL - Le TRAYAS	REGIE CAVEM	2,09 €	2,16 €	3,30%

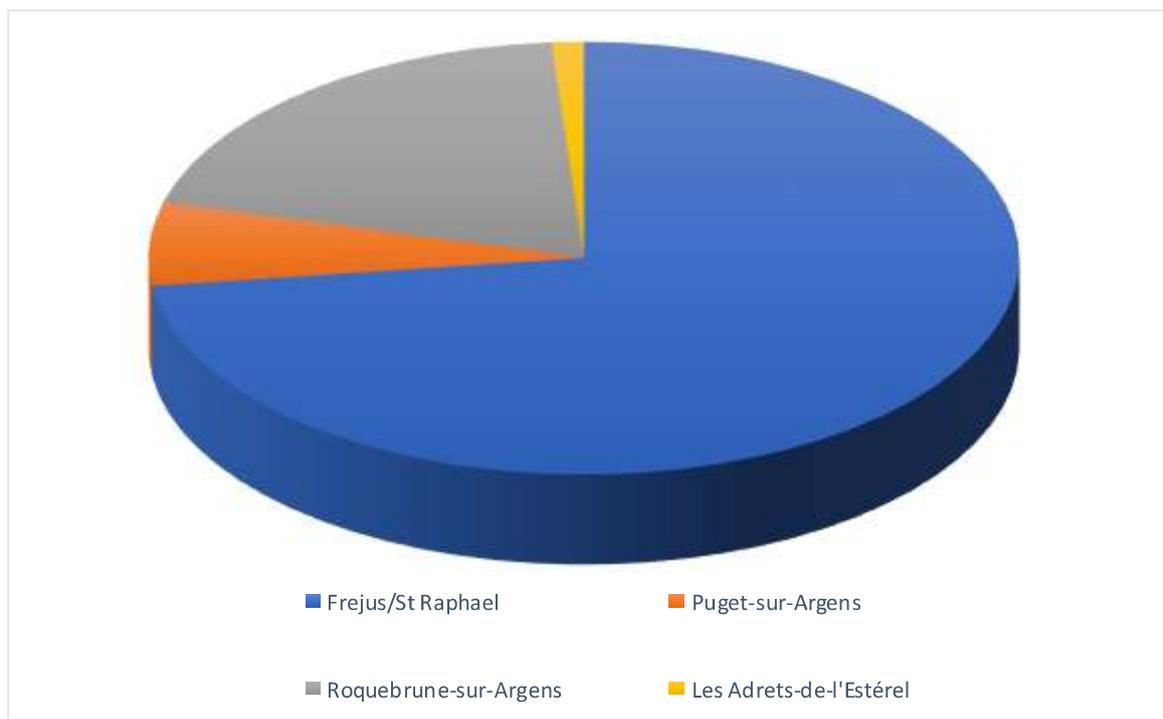
Les prix indiqués sont en € TTC et sont les prix pris en compte aux 1^{er} janvier des années 2023 (objet du présent document) et 2024.

8. LES CHIFFRES CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

8. 1. Les clients des services (DSP et Régies)

8. 1. 1. Nombre de clients et d'habitants et volumes traités / facturés

Répartition des clients au réseau d'assainissement sur le territoire de la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION :



FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022

Nombre total de clients	36 092	35 660	3 584	3 435	9 528	9 485	627	604
Variation	+1.21%		+4.34%		+0.45%		+3.81 %	

Nombre de branchements	26 796	26 772	1 960	1 954	6 245	6 235	579	576
Variation	+ 0.09 %		+ 0.31 %		+ 0.16 %		+0.52 %	

M³ traités*¹	7 514 763	7 747 490	755 320	736 925	1 140 844	1 252 186	74 257	73 463
Variation	-3.00 %		+2.5 %		-8.89 %		+1.08%	

M³ facturés	7 195 865	7 561 112	716 089	752 151	1 517 676	1 761 034	88 271	91 377
Variation	-4.83 %		-4.79 %		-13.82%		-3.40%	

*1 : Les volumes traités sont en baisse, la pluviométrie ayant diminué en 2023.

Les m3 assujettis à l'assainissement suivent les consommations d'eau potable et sont en baisse.

8. 1. 2. La performance et l'efficacité opérationnelle

L'avancement des politiques d'assainissement collectif est mesuré par le taux de desserte.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Nb de clients raccordés}}{\text{Nb de clients raccordés} + \text{Nb de clients raccordables}}$$

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUE SUR ARGENS		L'ESTEREL	
2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022

Nombre d'abonnés (clients) desservis sur le périmètre du service = « <u>taux de raccordement</u> »	36 092	35 660	3 584	3 435	9 528	9 485	627	604
Variation	+1.21%		+4.34%		+0.45%		+3.81 %	

On peut constater une sensible augmentation du taux de raccordement s'expliquant par :

- l'obligation qui est faite aux propriétaires de biens immobilier de se raccorder aux réseaux d'assainissement quand ces derniers sont proches de leurs habitations (suppression progressive des assainissements non collectif de type fosse septique)
- mais également par l'urbanisation croissante sur les différentes communes.

8. 2. La collecte des eaux usées

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées les données techniques concernant les réseaux d'assainissement avec plus spécifiquement les données concernant l'entretien de ces canalisations.

Force est de constater que globalement les linéaires de canalisations augmentent d'une part mais que le nombre d'interventions de désobstruction baisse.

FREJUS St RAPHAEL		PUGET SUR ARGENS		ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022

Longueur totale du réseau (ml)	404 123	401 539	65 423	65 640	204 761	204 713	10 813	10 870
Variation	+ 0.64 %		-0.33 %		0.02 %		-0.52 %	

Canalisations gravitaires (ml)	357 145	355 128	48 657	48 877	183 007	182 956	10 503	10 560
Variation	0.57 %		-0.45 %		+0.03 %		-0.54%	

Canalisations en refoulements (ml)	46 978	46 411	16 766	16 763	21 754	21 757	310	310
Variation	+1.22 %		+0.02%		-0.01 %		0.0%	

Nombre de branchements	26 796	26 772	1 960	1 954	6 245	6 235	579	576
Variation	+ 0.09 %		+0.31 %		+ 0.16%		+0.52 %	

Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage (par 100 km)	7.18	7.22	13.76	18.28	13.19	13.19	27.75	27.60
Variation	-0.55%		-24.73 %		0.00 %		0.54 %	

Longueur de canalisations curées (ml)	49 513	52 830	4 321	4 876	17 654	18 377	822	1 111
Variation	-6.28%		-11.38 %		-3.93 %		-26.01 %	
% par rapport au linéaire de réseau gravitaire	13.86 %		8.88 %		9.64%		7.83%	

Nombre de désobstructions sur réseau	304	245	24	28	67	74	8	15
Variation	-24.08 %		14.28%		-9.45 %		-46.67%	

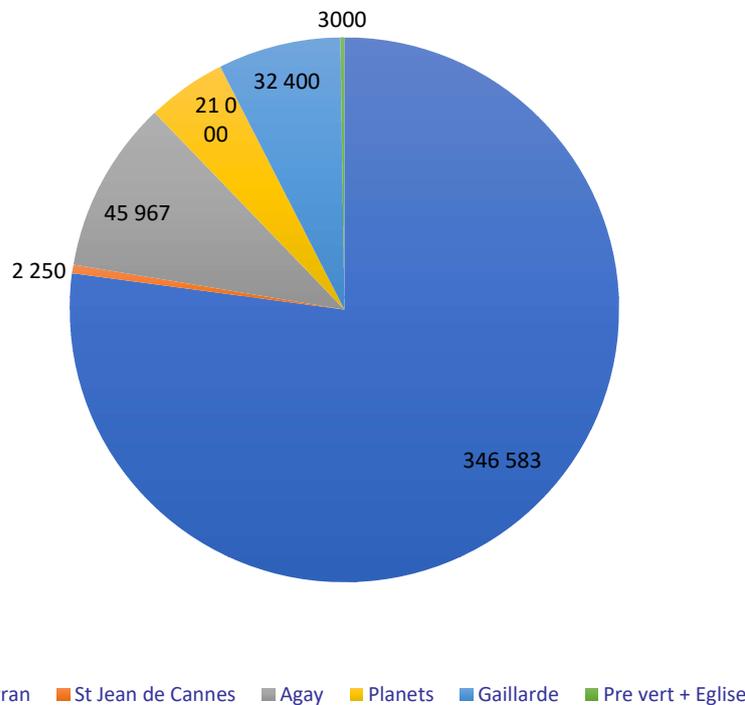
8. 3. La dépollution des eaux usées

La ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION possède sur son territoire pas moins de 7 STations d'EPurations (dite STEP).

Dans le tableau ci-dessous sont reprises sommairement quelques données factuelles :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA	
Station d'épuration	1 -Fréjus Reyran 2 -St Jean de Cannes	3 -Agay	(Rejet vers Fréjus Reyran)	4 - Planets (Centre village) 5 - Gaillarde (Les Issambres) (+ une partie vers Frejus Reyran)	8 - Pré Vert (en bas du village) 9 - Eglise (centre ville)	Miramar (gérée par Théoule sur Mer)
Volumes traités	7 514 763 m ³		755 320 m ³ (traités au Reyran)	1 140 844 m ³ (dont 173 420 m ³ traités au Reyran)	74 257 m ³	NC

Capacité de traitement des STEP de la CAVEM (en EH)



Communes Données	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Volumes traités m3	6 933 305m ³ Dont : 775 320 m ³ de Puget/Argens et 173 420 m ³ de Roquebrune	43 693	537 765	552 901	414 523	74 254	
Capacité de traitement : en Equivalents Habitants (EH)	346 883 EH	2 260 EH 394 800 EH	45 867 EH	21 000 EH 53 400 EH	32 400 EH	3000EH	

Capacité hydraulique	46 573 m ³ /j	500 m ³ /j	6 968 m ³ /j	6 300 m ³ /j	4 100 m ³ /j	600 m ³ /j	non renseigné
Vol. moyen entrant m3/j Variation 2023/2022	19 789 m ³ /j -16,00%	119,7 m ³ /j -21,00%	1490 m ³ /j -6,00%	1502 m3/j -7%	1114 m3/j -11%	204 m ³ /j	non renseigné
Capacité épuratoire en DBO5 Charge moyenne DBO5 entrante (kg/j)	20 795 kg/j 4830kg/j	135 kg/j 18,8 kg/j	2 758 kg/j 285 kg/j	1 260 kg/j 410 kg/j	1 944 kg/j 283,1kg/j	180 kg/j 58 kg/j	non renseigné

Communes Données	FREJUS		St RAPHAEL	ROQUEBRUNE SUR ARGENS		LES ADRETS DE L'ESTEREL	
	REYRAN	St JEAN DE CANNES	AGAY	PLANETS	GAILLARDE	PRE VERT	EGLISE
Boues : Volumes évacués (tonne matière sèche) Conf. filière	1557,7t MS 100%	Les boues sont évacuées vers la STEP du Reyran (16,3m3)	174,1 t MS 100%	168 t MS 100%	140,4 t MS 100%	18 t MS 100%	non renseigné
Autres produits : Refus dégrillages Sables Graisses	96,9 t 20,2 t non concernée	non concernée 7 t 28m3	4,4 t 0 t non concernée	2,2 t 0 t non concernée	0,6 t 0 t non concernée	3,7 t 0 t non concernée	non renseigné

Conformité des performance des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité réglementaire des rejets : Directive Européenne Préfectorale	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité des équipements d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné
Conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%	100%	100%	100%	non renseigné

8. 4. Indicateurs de performances

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA CMESE
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Continuité du service : taux d'obstruction du réseau *1	0.37	0.37	0.3	0.2	0.6
Gestion de l'environnement : liaison laboratoire accrédité	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gestion de l'environnement : taux de conformité rejets STEP	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Gestion de l'environnement : taux de boues évacués en filière pérennisée *2	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale *3	105	105	105	95	95
Taux de réclamations écrites pour 1 000 clients	1.12	1.12	1.03	1.73	6.23
Prix du M ³ d'assainissement pour une facture de 120 M ³ au 1 ^{er} /01/2023	2.16 € TTC	2.16 € TTC	2.28 € TTC	4.19 € TTC	2.21 € TTC
Variation du prix du M3 d'assainissement pour une facture de 120 M3 entre le 1er/01/2021 et le 1 ^{er} /01/2022	+5.20 %	+5.20 %	+5.35 %	+4.78 %	+16.23 %

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui

Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui

Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

Notes :

*¹ : U/Km = Nombre de désobstructions sur réseau / longueur totale du réseau hors branchement

*² : Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

- Epandage avec plan d'épandage
- Incinération si l'installation est dûment autorisée
- Compostage si l'installation est dûment déclarée et autorisée (>10 000 T/an)

*³ : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées :

Le barème maximum est de 120 points.

Si la valeur n'atteint pas le seuil de 40 points le service ne peut prétendre disposer d'un descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 2701/2012. Un plan d'action doit alors être initié pour y remédier.

9 – LES TRAVAUX REALISES PAR ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION EN 2023

Travaux réalisés en 2023 par la Communauté d'Agglomération en assainissement :

Renouvellement :

Renouvellement Patrimonial Délégué : 1069ml

1. Saint Raphaël : 755 ml dont 55 ml Quai Guilbaud, 58 ml René Coty, 146ml, Boulevard Felix Martin, 80ml rue Jean Aicard, 90ml rue Pierre Aublé, 45ml Esplanade St Jean , 271 ml Vallon de l'Armitelle
2. Fréjus : 314 ml dont 252 ml Rue Hippolyte Fabre, 62 ml parking République
3. Puget sur Argens : 113 ml dont 87ml Rue St Jean, 20ml Rue des Bouchonnières et 6ml déplacement refoulement PR Flandine
4. Roquebrune sur Argens : 496 ml Boulevard des Arbousiers

Renouvellement Communauté d'Agglomération : 814ml

1. Saint Raphael : 659 ml dont 78ml Chemin de la Batterie, 357 ml Avenue Général Leclerc, 224 ml Vallon de l'Armitelle
2. Fréjus : 130 ml : Avenue de la Corniche
3. Puget sur Argens : 25 ml rue des Bouchonnières

Travaux neufs :

- REUSE sur la STEP d'Agay
- La réalisation d'un traitement de la pollution soufrée sur la STEP Gaillarde à Roquebrune sur Argens.

Actions engagées en 2023 par la Communauté d'Agglomération en assainissement :

Poursuite des études et des travaux concernant :

- Inspections vidéo et test à la fumée en 2023
- Résultats du diagnostic permanent Fréjus, Saint Raphaël Puget sur Argens
- Schéma directeur d'assainissement de Roquebrune sur Argens réalisé
- Harmonisation des Schémas Directeurs Communaux réalisé
- Recherche de substances dangereuses dans les eaux / consultation pour campagne 2022/2023
- Recherche de micropolluants par mise en place de préleveurs passifs Octopus sur le bassin de collecte d'AGAY
- La marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des émissaires d'eaux usées de la communauté d'agglomération a été notifié, les inspections vidéo et bathymétriques peuvent débuter
- Echéance du contrat de territoire 2020 - 2022 avec l'Agence de l'Eau : Les services d'Estérel Côte d'Azur Agglomération ont engagé 76 % des actions pour un montant de 12.5 M €.
- Marché de travaux d'aménagement d'un poste de relevage DIP sur le Boulevard Musset à Fréjus
- Marché de travaux de réalisation d'un poste de relevage aux Adrets de l'Estérel : Poste Source
- Lancement de la consultation d'Assistance à Maitrise d'ouvrage et préparation du cahier des charges pour la fin des contrats de DSP assainissement
- Elaboration du cahier des charges pour les travaux d'assainissement reliant Chense à Pré Vert aux Adrets de l'Estérel

10. LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE**10. 1. CARE DSP FREJUS / St RAPHAEL**

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2023
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1921 - COM. D'AGGLOMERATION DE FREJUS-

Assainissement

LIBELLE	2022	2023	Ecart %
PRODUITS	15 854 166	15 799 389	-0,35 %
Exploitation du service	10 307 131	10 538 915	
Collectivités et autres organismes publics	5 301 277	5 009 321	
Travaux attribués à titre exclusif	245 312	251 008	
Produits accessoires	446	145	
CHARGES	13 731 749	14 284 122	4,02 %
Personnel	1 580 826	1 677 335	
Energie électrique	646 221	887 853	
Produits de traitement	380 205	472 068	
Analyses	86 293	78 388	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 287 648	1 319 383	
Impôts locaux et taxes	60 651	46 645	
Autres dépenses d'exploitation	307 705	416 610	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	36 709	35 151	
<i>engins et véhicules</i>	118 686	90 042	
<i>informatique</i>	258 081	267 014	
<i>assurances</i>	71 839	90 465	
<i>locaux</i>	207 460	180 326	
<i>autres</i>	- 385 070	- 246 387	
Contribution des services centraux et recherche	619 754	642 495	
Collectivités et autres organismes publics	5 301 277	5 009 321	
Charges relatives aux renouvellements	2 871 227	3 158 954	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	1 165 614	1 233 077	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	1 705 613	1 925 877	
Charges relatives aux investissements	533 741	533 741	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	533 741	533 741	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	56 203	41 330	
RESULTAT AVANT IMPOT	2 122 417	1 515 267	-28,61 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	530 579	378 793	
RESULTAT	1 591 837	1 136 473	-28,61 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

04/03/2024

10. 2. CARE DSP PUGET SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU**Version Finale**

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2023
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1531 - CAVEM PUGET SUR ARGENS**Assainissement**

LIBELLE	2022	2023	Ecart %
PRODUITS	1 478 127	921 119	-37,68 %
Exploitation du service	499 615	558 137	
Collectivités et autres organismes publics	936 788	340 341	
Travaux attribués à titre exclusif	41 725	22 641	
CHARGES	1 384 695	849 824	-38,63 %
Personnel	76 500	98 423	
Energie électrique	13 810	21 808	
Produits de traitement	3 858	3 154	
Sous-traitance, matières et fournitures	84 876	77 450	
Impôts locaux et taxes	3 073	2 582	
Autres dépenses d'exploitation	16 124	26 517	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 318	1 871	
<i>engins et véhicules</i>	6 516	7 129	
<i>informatique</i>	13 123	14 787	
<i>assurances</i>	3 700	5 835	
<i>locaux</i>	8 449	9 861	
<i>autres</i>	- 16 982	- 12 968	
Contribution des services centraux et recherche	31 545	35 718	
Collectivités et autres organismes publics	936 788	340 341	
Charges relatives aux renouvellements	212 011	239 957	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	15 435	17 470	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	196 576	222 487	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	6 111	3 875	
RESULTAT AVANT IMPOT	93 432	71 294	-23,69 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	23 355	17 821	
RESULTAT	70 077	53 474	-23,69 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

04/03/2024

10. 3. CARE DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le tableau ci-dessous présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la CMESE :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2023
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1321 - ROQUEBRUNE SUR ARGENS EU

Assainissement

LIBELLE	2022	2023	Ecart %
PRODUITS	5 811 430	5 870 149	1,01 %
Exploitation du service	3 508 731	3 677 391	
Collectivités et autres organismes publics	2 221 755	2 082 187	
Travaux attribués à titre exclusif	80 944	110 572	
CHARGES	5 021 803	5 243 161	4,41 %
Personnel	445 045	499 793	
Energie électrique	104 524	178 843	
Produits de traitement	51 269	68 461	
Analyses	12 004	17 063	
Sous-traitance, matières et fournitures	262 373	338 001	
Impôts locaux et taxes	21 108	17 999	
Autres dépenses d'exploitation	60 582	122 298	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	9 169	12 198	
<i>engins et véhicules</i>	34 638	27 605	
<i>informatique</i>	69 782	74 171	
<i>assurances</i>	- 1 937	25 851	
<i>locaux</i>	48 998	55 709	
<i>autres</i>	- 100 068	- 73 236	
Contribution des services centraux et recherche	166 581	178 796	
Collectivités et autres organismes publics	2 221 755	2 082 187	
Charges relatives aux renouvellements	874 137	934 787	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	874 137	934 787	
Charges relatives aux investissements	781 168	792 885	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	781 168	792 885	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	21 261	12 051	
RESULTAT AVANT IMPOT	789 627	626 988	-20,60 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	197 399	156 739	
RESULTAT	592 227	470 249	-20,60 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

04/03/2024

10. 4. CARE DSP LES ADRETS DE L'ESTEREL

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2023
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1801 - CAVEM - ADRETS DE L'ESTEREL EU

Assainissement

LIBELLE	2022	2023	Ecart %
PRODUITS	225 255	226 612	0,60 %
Exploitation du service	115 091	143 704	
Collectivités et autres organismes publics	86 072	71 771	
Travaux attribués à titre exclusif	24 092	11 137	
CHARGES	180 176	221 165	22,75 %
Personnel	39 838	63 679	
Energie électrique	1 979	15 232	
Produits de traitement	5 120	5 312	
Analyses	664	1 259	
Sous-traitance, matières et fournitures	21 500	32 230	
Impôts locaux et taxes	707	662	
Autres dépenses d'exploitation	5 930	16 163	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	557	998	
<i>engins et véhicules</i>	2 633	8 521	
<i>informatique</i>	3 020	3 805	
<i>assurances</i>	832	1 625	
<i>locaux</i>	1 943	2 545	
<i>autres</i>	- 3 055	- 1 331	
Contribution des services centraux et recherche	7 267	9 196	
Collectivités et autres organismes publics	86 072	71 771	
Charges relatives aux renouvellements	8 195	3 623	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	4 899	5 778	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	3 296	- 2 155	
Charges relatives aux investissements	1 625	1 625	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	1 625	1 625	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 279	413	
RESULTAT AVANT IMPOT	45 079	5 447	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	11 268	1 360	
RESULTAT	33 811	4 087	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

04/03/2024

11. LE BUDGET ANNEXE ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT - BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Recettes	10 205 273,98	Recettes	8 946 766,80
- Dépenses	7 718 232,86	- Dépenses	7 520 357,07
= Résultat de l'exercice	2 487 041,12	= Résultat de l'exercice	1 426 409,73
+ Excédent reporté	2 791 850,54	- Déficit reporté	- 3 845 899,08
= Résultat de clôture fonct	5 278 891,66	= Résultat de clôture invest	- 2 419 489,35
		- Solde des restes à réaliser	216 212,04
		= Besoin de financement	- 2 203 277,31
Excédent disponible après couverture du besoin de financement d'investissement			
	3 075 614,35		

Fréjus, le 12.02.2024

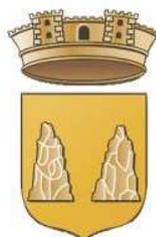
Le Chef de Service Comptable,
Service de Gestion Comptable de l'Estérel

Corine HISSON
Comptable

12. LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS D'ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

En premier lieu il faut connaître le mode de gestion de l'assainissement sur sa commune :

Pour FREJUS, PUGET sur Argens, ROQUEBRUN sur Argens et SAINT RAPHAEL



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Sur le site internet de l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur :

<http://www.veoliaeau.com>



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.